



/ PHOTO PIERRE-ANTOINE FOURNIL

# Antoine Giorgi passe le flambeau

Depuis 30 ans à la tête de Serra-di-Ferro, Antoine Giorgi ne sollicitera pas le renouvellement de son mandat. Fier d'avoir pacifié politiquement la commune, il choisit de soutenir un de ses adjoints pour le prochain scrutin

Le temps des transhumances arrive. L'image de ces bergers et leur troupeau qui fuyait la chaleur des plaines pour rejoindre la fraîcheur des montagnes est ancrée dans la vallée du Taravu. De nombreuses communes sont nées de ces vastes mouvements qui battaient au rythme des saisons. Serra-di-Ferro, créée en 1878, fait partie de ces communes de transhumance. Le lien est étroit avec Tasso, mais aussi Zicavo, Palnea, ces villages perchés dans le haut de la vallée qui ont peuplé les plaines. Le cœur de la famille d'Antoine Giorgi a toujours battu très fort entre Tasso et Tassinca, hameau de Serra-di-Ferro. Finalement, Antoine Giorgi a toujours engagé ment à Serra-di-Ferro.

Une naissance à Tasso, une enfance en montagne, des études et une partie de carrière à Paris avant le grand retour. Antoine Giorgi opte pour la plaine, s'installe à Tassinca, face à la baie de Cupabia. "Mes parents avaient une activité pastorale et ils ont toujours voté à Serra-di-Ferro. Mon grand-père était adjoint au maire", plaide-t-il. "J'ai toujours aimé la politique, la chose publique", insiste l'élus. Et pourtant, en 1983, il rejette la proposition du maire de l'époque l'invitant à rejoindre l'équipe municipale. Il préfère se positionner en observateur. En 1989, lorsque le maire Jean-Baptiste Tomi disparaît après avoir présidé aux destinées de la commune durant 42 ans, Antoine Giorgi se lance dans la bataille électorale. "Une campagne plus difficile que prévu", admet-il.

Trois listes s'affrontent et se disputent les suffrages des quelque 500 électeurs. Loin de s'engouffrer dans le rythme des rivalités villageoises, le candidat Giorgi prend le pari de "casser les fractures".

"Entre les deux tours, nous avons fusionné avec une des deux listes pour avancer dans l'intérêt général et mettre de côté les ego, les individualismes. Petit à petit, le trisystème concurrent s'est effacé", se remémore l'édile, toujours diplomate. Pari gagné.

## Aucune opposition depuis 1995

Depuis, Antoine Giorgi n'a plus eu la moindre opposition au conseil municipal. Sa recette : rassembler les énergies, faire preuve d'humilité. Son premier mandat le conduit à s'investir dans d'autres scrutins. Il sera notamment conseiller à l'Assemblée de Corse, puis conseiller exécutif, président de l'agence du tourisme de la Corse durant 11 ans. "Une belle et enrichissante expérience", concède-t-il, en ramenant la conversation sur le mandat "le plus noble" : celui de premier magistrat de sa commune. "Serra-di-Ferro n'est pas une commune au sens traditionnel du terme, c'est le rassemblement de lieux de vie avec un habitat diffus, des besoins différents et une ferme volonté de donner les services nécessaires aux administrés pour un développement harmonieux." L'équipe municipale n'a pas ménagé son énergie pour ficeler un schéma directeur d'assainissement, un

schéma directeur pour l'eau, créer une station d'épuration pour 7 000 habitants, six réservoirs... car Serra-di-Ferro accueille la station balnéaire de Porto-Pollo et son flot de vacanciers.

En trente ans, les réalisations ont été légion. Difficile d'établir une liste exhaustive mais le projet dont le maire est le plus fier, c'est la construction d'une école.

"J'ai toujours donné la priorité à l'école... quitte à faire un mur en moins", ironise l'élus de proximité. Du coup, la commune dispose d'une école avec trois classes, mais aussi d'une crèche, une garderie, une salle polyvalente, dix logements sociaux...

Bien que l'activité pastorale, l'élevage et le maraîchage aient regagné du terrain ces dernières années, le tourisme reste le secteur économique principal. "Nous avons voulu mettre les équipements structurants au service du tourisme et faisant de l'environnement une force." Exemples concrets avec l'aménagement du port de Porto-Pollo ou la réalisation de l'espace autour de l'étang de Tanchiccia.

## Situation schizophrénique

Antoine Giorgi estime que la fonction de maire a drôlement évolué. "Les différents pouvoirs politiques n'ont eu nombre de communes, de réduire leurs compétences et leur influence au profit de structures plus importantes", regrette-t-il. "Au fil des réformes successives, les maires

se sont trouvés dans une situation schizophrénique dans laquelle ils doivent faire face à la demande de leurs administrés sans avoir la possibilité ni la compétence de répondre à leurs attentes."

Redonner aux communes la place qui était la leur au cœur de la République, redonner les compétences nécessaires à l'exercice de la proximité, plus d'autonomie financière en proposant une fiscalité adaptée, utiliser d'autres critères que la démographie pour la représentation des communes dans les communautés de communes...

Autant de mesures qu'Antoine Giorgi n'a pas hésité à proposer au président de la République lors du fameux débat à Cozzano. Aujourd'hui encore, il défend ses propositions : "Les lois de décentralisation et notamment la loi NOTRE ont contribué à affaiblir le pouvoir des élus locaux et amplifier la défiance de nos concitoyens à leur égard. Il faut changer ce regard négatif. Inverser la donne", analyse-t-il.

Selon lui, il est urgent de rétablir le lien de confiance entre les élus et les administrés, donner de l'espace au "sens politique local".

Allant plus loin encore, Antoine Giorgi estime qu'il est nécessaire d'introduire dans les lois d'aménagement la notion de différenciation. "En matière d'urbanisme par exemple, on empêche la constructibilité minimale. Il faut octroyer le droit à la différenciation pour ces lieux de vie que sont nos communes rurales." Il prône la réforme ter-

ritoriale qui donne plus de pouvoir et de considération aux élus de proximité.

## Il adoube son successeur

L'échéance de 2020 approche et après cinq mandats, 30 ans d'activité au service de la population, la question du renouvellement s'est posée. "Il faut savoir s'arrêter", plaide-t-il. Sans s'accrocher, partir sans faire de bruit, chantant Charles Aznavour. À l'heure de la transhumance politique, Antoine Giorgi sait cacher son choix sous le masque de la sagesse : "Il faut savoir quitter la table, après, cela devient un problème de vie ou de mort", glisse-t-il, en référence à ces élus qui s'accrochent au pouvoir jusqu'au dernier soupir.

L'homme du Taravu a choisi de faire parler son cœur. "Je suis fier d'avoir pacifié politiquement la commune", insiste l'élus. Après avoir marié, cet été, l'enfant du pays, la chanteuse Jennifer, il racroche son écharpe en douceur et passe le flambeau. Avec élégance, il adoube son successeur "bien impliqué dans la commune". Le candidat à la succession, c'est Jean Alfonsi, conseiller municipal depuis 2001, adjoint chargé de l'urbanisme... et neveu de Félix Alfonsi, le premier opposant affronté au premier tour en 1989 qui avait rejoint l'union. La boucle est bouclée. Des conditions ? "Pour suivre sur la voie de l'union. Ayant trop souffert des dissensions existantes en amont de mon élection, j'ai demandé à Jean Alfonsi d'éviter les divi-

## REPÈRES

- **1944**, naissance d'Antoine Giorgi à Tasso
- **1989**, élu maire de Serra-di-Ferro
- **1995**, directeur régional de France Telecom en Corse
- **1998**, élu conseiller à l'Assemblée de Corse
- **1999**, conseiller exécutif, président de l'agence du tourisme de la Corse jusqu'en 2010. Il est également en charge de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, de la langue corse et des Techniques de l'Information et de la communication.
- **2014-2017**, élu vice-président de la communauté des communes de l'Ornano : élu vice-président du PERT.

sions, éviter la constitution de plusieurs listes. "Si le pacte est respecté, il ne devrait y avoir qu'une seule liste à Serra-di-Ferro. Seul hic, le candidat annoncé n'est pas issu du fief de Tassinca comme le veut la tradition. "C'est vrai, la plupart des maires sont sortis des urnes de Tassinca... parce que le hameau était très peuplé", corrige aussitôt le sortant. Pour rétablir les équilibres, un potentiel premier adjoint pourrait être repéré du côté de Tassinca. Antoine Giorgi suivra la transhumance des écharpes dans l'intimité de la commune.

**PAULE CASANOVA-NICOLAI**